

ANNEXE I
(article 1)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

AMÉNAGEMENT DE PARCS NATURELS D'AGGLOMÉRATION

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

1. Le projet consiste en l'aménagement de sentiers pédestres, en de la plantation d'arbres et d'arbustes, en la construction du pavillon d'accueil du parc linéaire de la rivière Saint-Charles, secteur du lac Saint-Charles et en divers travaux de mise en valeur des parcs naturels d'agglomération du Mont-Bélair et du parc linéaire des berges des rivières Saint-Charles et du Berger (secteur du parc de la chute Kabir-Kouba).

Le projet requiert l'octroi de contrats de services professionnels en génie et en architecture du paysage pour la réalisation des plans et devis. De même, le projet inclut la consolidation des propriétés municipales au parc du Mont-Bélair par l'acquisition de certains terrains.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

2. L'estimation du coût du projet décrit à l'article 1 se détaille comme suit :

1° aménagement de sentiers :	135 000 \$
2° travaux de plantation d'arbres et d'arbustes :	25 000 \$
3° acquisitions de terrains au Mont-Bélair :	100 000 \$
4° construction d'un pavillon d'accueil du parc linéaire de la rivière Saint-Charles :	290 000 \$
5° divers travaux de mise en valeur :	100 000 \$

6° services professionnels (plans et devis de réalisation) : 50 000 \$

Total : 700 000 \$

Annexe préparée le 22 janvier 2009 par :

(S) Jacques Grantham

Jacques Grantham, directeur de division
Division de la foresterie urbaine et de l'horticulture
Service de l'environnement

Annexe révisée le 4 mai 2011 par :

Claire Rhéaume, conseillère en environnement
Division de la foresterie urbaine et de l'horticulture
Service de l'environnement